

Bulletin d'information de la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord

JOURNAL La Plateforme

Volume 38, Édition no. 11, Mars 2025



ADOPTÉ AU CONSEIL...

Consultez les procès-verbaux sur notre site Internet dans la section *Publication/Procès-verbaux*

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

7 avril, 5 mai, 2 juin, 7 juillet et 4 août 2025.
Les réunions débutent à 18 h 30 et se déroulent au Pavillon de la Montagne au 213, rue du Quai.

COMITÉS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMITÉ FINANCES ET ADMINISTRATION

BLACKBURN, Michel (conseiller)
EMOND, Eric (directeur général)
RIVERIN, Claude (maire)

COMITÉ RESP. DE L'APPLICATION DE LA LOI SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION ET À LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

EMOND, Eric (directeur général)
TREMBLAY, Gilles (conseiller)

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ET DE PROTECTION DU PATRIMOINE

LECOURS, Suzan (conseillère)
COMPARTINO-CAMPAGNA, Marylène (Inspectrice municipale en bâtiment et environnement)
VOYER, Étienne (conseiller)

COMITÉ DES ROUTES ET CHEMINS INCLUANT LE DÉNEIGEMENT

LAROUCHE, Eric (conseiller)
TREMBLAY, Gilles (conseiller)

COMITÉ DES COMMUNICATIONS ET RELATIONS AVEC LE CITOYEN

BONDU, Marco (directeur de la SD)
EMOND, Eric (directeur général)
LIMOGES, Kim (conseillère)
VOYER, Étienne (conseiller)

COMITÉ VIE COMMUNAUTAIRE, VIE SOCIALE, SPORTS, LOISIRS ET FAMILLE

LIMOGES, Kim (conseillère)
TREMBLAY, Gilles (conseiller)
VOYER, Étienne (conseiller)

COMITÉ DES GRANDS PROJETS D'INFRASTRUCTURES

EMOND, Eric (directeur général)
LAROUCHE, Eric (conseiller)
RIVERIN, Claude (maire)

COMITÉ DES MESURES D'URGENCE

EMOND, Eric (directeur général)
LECOURS, Suzan (conseillère)
RIVERIN, Claude (maire)

COMITÉ DU SUIVI DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

EMOND, Eric (directeur général)
LECOURS, Suzan (conseillère)
RIVERIN, Claude (maire)

DOSSIERS MAJEURS

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT

BONDU, Marco (directeur de la SD)
TREMBLAY, Gilles (conseiller délégué au CA de la SD par la municipalité)

AINÉS

LECOURS, Suzan (conseillère)

BIBLIOTHÈQUE

LECOURS, Suzan (conseillère)

ÉCOLE PRIMAIRE

VOYER, Étienne (conseiller)

SÉCURITÉ CIVILE

LECOURS, Suzan (conseillère)

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

LIMOGES, Kim (conseillère)
RIVERIN, Claude (maire)

PÊCHE BLANCHE

LIMOGES, Kim (conseillère)
TREMBLAY, Gilles (conseiller)
VOYER, Étienne (conseiller)

INTERNET

TREMBLAY, Gilles (conseiller)

NOUS CONTACTER

HEURES D'OUVERTURE

DU BUREAU DE LA MUNICIPALITÉ

Lundi au jeudi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h
Vendredi 8 h à 11 h 45

126, rue de la Descente-des-Femmes
Sainte-Rose-du-Nord (Québec) G0V 1T0
admin@ste-rosedunord.qc.ca | ste-rosedunord.qc.ca
T 418 675.2250

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK!

- **Eric Emond, poste 2602**
Directeur général et secrétaire-trésorier
- **Nancy Tremblay, poste 2600**
Technicienne comptable
- **Émilie Sicotte et Marylène Compartino-Campagna, poste 2601**
Inspectrices municipales en bâtiment et environnement
- **Elisabeth Gravel, poste 2603**
Coordonnatrice de la bibliothèque
- **Marco Bondu, poste 2607**
Directeur de la Société de développement

SERVICES AUX CITOYENS

TRAITEMENT DES EAUX USÉES UNE ÉTAPE IMPORTANTE FRANCHIE

Par Claude Riverin maire de Sainte-Rose-du-Nord

Une étape importante dans le développement de Sainte-Rose-du-Nord a été franchie le 24 mars dernier, alors que la ministre des Affaires municipales, Mme Andrée Laforest accompagnée du député de Dubuc, M. François Tremblay, sont venus confirmer le soutien financier du gouvernement du Québec et la réalisation du projet de traitement des eaux usées, projet qui, après près de vingt années de travail acharné, de patience et de résilience de la population verra enfin le jour.

En effet, la Municipalité, qui devait et souhaitait remplacer son système d'égout artisanal et non conforme aux normes environnementales depuis le début des années 2000, voit enfin ses efforts se concrétiser.

Il s'agit certes d'un pas important dans le développement de Sainte-Rose-du-Nord qui, à juste titre est considérée comme l'un des plus beaux villages du Québec. Nous cesserons de rejeter nos eaux usées dans le fjord du Saguenay.

Je me souviens, il y aura bientôt vingt ans, alors que l'inspecteur municipal envoyait des avis d'infraction à des citoyennes et citoyens des secteurs de villégiature de Sainte-Rose-du-Nord, concernant leur système de traitement des eaux usées qui était non conforme. Un comité des « Lacs », que je présidais d'ailleurs, s'était alors mis en branle pour rencontrer le maire de l'époque, M. Laurent Thibeault, afin de s'entendre sur une démarche et des délais permettant aux chalets et maisons visées, de se conformer aux normes environnementales.

Les membres du comité avaient alors pris l'engagement que les secteurs de villégiature deviennent tous conformes à l'intérieur d'une période de deux années. En contrepartie, nous avons demandé ce que la municipalité entendait faire, elle, pour aussi rendre le village conforme aux normes gouvernementales. Le maire Thibeault avait, à cette époque, répondu au comité que la municipalité entreprenait aussi les démarches qui s'imposaient pour rendre le village conforme aux normes gouvernementales, confirmant ainsi qu'il n'y avait pas deux poids et deux mesures pour les citoyennes et citoyens de Sainte-Rose-du-Nord, tous devaient respecter les normes environnementales nouvellement mises en place.

Ironiquement, près de vingt ans plus tard, alors que je suis maire de Sainte-Rose-du-Nord, je respecte aussi un

engagement pris lors des élections de 2021, que, au cours du mandat du conseil débutant en novembre 2021, nous mettrions en branle les éléments requis pour la réalisation de cet ambitieux projet. La municipalité confirme, grâce au soutien financier rendu public par le gouvernement du Québec, un avancement majeur dans la concrétisation de cet important projet.

Plusieurs d'entre vous se souviennent certainement que, lors d'une récente séance du conseil, les élus ont mis le projet en « veille temporaire » en raison des impacts du projet sur le compte de taxes des citoyens. Qu'est-ce qui a changé pour qu'aujourd'hui nous annonçons le redémarrage de ce projet. Plusieurs facteurs y ont contribué soit :

- Des efforts concertés du ministère des Affaires municipales et du ministère du Transport et de la Mobilité Durable qui ont permis de renforcer le financement du projet et de réduire les coûts;
- Des efforts de la municipalité afin de réduire un peu l'étendue du projet (quelques maisons de moins seront connectées mais pour celles-ci, des alternatives étaient soit possibles soit déjà en place) afin de réduire les coûts;
- Des efforts de la municipalité afin de revoir la répartition des charges entre les citoyennes et citoyens et ainsi s'assurer que l'ensemble de la population contribue aux dépenses liées au traitement des eaux des édifices publics et commerciaux de la municipalité;
- Une analyse comparative des coûts d'une solution alternative, soit l'installation de fosses septiques individuelles. Dans ce cas, selon les analyses des experts, tant pour le projet de mise en place que pour l'entretien et la réparation, les coûts pour les citoyennes et citoyens auraient été presque les mêmes;
- L'analyse des impacts positifs sur un tel projet pour le développement domiciliaire et économique de Sainte-Rose-du-Nord;
- Le rappel aussi que le « Développement Durable » est le point central du plan stratégique de Sainte-Rose-du-Nord et que l'on ne peut parler de développement durable sans parler de protection de l'environnement.

Le chemin parcouru jusqu'à cette annonce fut un travail colossal et très complexe pour les élus, les employés municipaux et le personnel du gouvernement du Québec sans qui nous n'aurions pu y arriver. Il est important de le souligner car ils ont été et sont toujours d'importants partenaires du succès de Sainte-Rose-du-Nord. Il en va ainsi de nos partenaires de WSP.

Enfin, j'aimerais adresser des messages de remerciement :

- À l'ensemble de la population qui, tout au long des démarches, a fait preuve d'un engagement, d'une

patience et d'une résilience exemplaires. Votre présence en grand nombre aux réunions du conseil, ainsi que vos questions toujours très pertinentes nous incitent à nous améliorer comme conseil et à toujours rechercher le mieux pour Sainte-Rose-du-Nord et sa population. Nous sommes conscients que, malgré l'aide des gouvernements, la facture à assumer sera importante et nous continuerons nos efforts de réduire votre facture lorsque le projet sera complété;

- Aux membres du conseil municipal actuel. Votre engagement pour Sainte-Rose et votre support indéfectible, malgré des désaccords qui surviennent parfois, nous permettent de bien servir notre population et de respecter nos engagements;
- Aux anciens conseils municipaux, entre autres M. Laurent Thibeault maire de Sainte-Rose-du-Nord pendant seize années, et aux employés municipaux de l'époque qui ont tracé la voie;
- À nos commerces et entreprises. Malgré votre petit nombre, votre engagement est essentiel et très apprécié. Nous continuons à travailler pour votre prospérité;

- Aux citoyennes et citoyens des secteurs de villégiature, votre présence et implication est importante pour Sainte-Rose-du-Nord et nous continuerons de travailler à l'amélioration de ce petit village qui fait la fierté de tous et rayonne au Québec, au Canada et en Europe.

Ce message se veut un message pour l'avenir. Sainte-Rose-du-Nord a encore beaucoup de beaux projets sur sa table de travail, qu'il s'agisse de projets d'habitation et de logements abordables, de projets de logements touristiques, d'aménagement du cœur villageois, de réfection du secteur du quai, de commerces de proximité, etc. Un message pour l'avenir certes, mais aussi un rappel à la ministre que la municipalité cognera encore à sa porte pour ces autres projets et qui aussi rappelle que Sainte-Rose-du-Nord, « LA PERLE DU FJORD », est importante pour la notoriété de la région et celle du Québec.

PROJET DE CAPTATION ET DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DÉBUT DES TRAVAUX AU PRINTEMPS 2026

Par Eric Emond, Directeur général et greffier-trésorier

Réunis en séance extraordinaire le 10 mars dernier, les membres du conseil municipal de Sainte-Rose-du-Nord ont confirmé leur intention d'aller de l'avant avec le projet de captation et de traitement des eaux usées. Les travaux de construction s'amorceront au printemps 2026.

Les élus locaux avaient décidé de prendre un pas de recul, un mois auparavant, inquiets des impacts financiers pour la municipalité et ses citoyens, si le projet allait de l'avant.

Une majoration de la contribution gouvernementale et des ajustements au projet ont permis de réduire les coûts à un niveau qui incite les élus à concrétiser un projet qui est sur la table depuis de nombreuses années.

LE FUTUR RÉSEAU

Au printemps 2026, un entrepreneur mandaté par Sainte-Rose-du-Nord commencera la mise en place d'un réseau reliant presque la totalité des propriétés du périmètre urbain.

Dans l'axe nord-sud, le réseau s'étendra du 324 rue du Quai jusqu'au quai municipal. Pour ce qui est de l'axe est-

ouest, il se rendra du 151 rue de la Descente-des-Femmes jusqu'au secteur du musée de la Nature.

Le projet a donc été modifié par rapport à ce qui était initialement envisagé. La municipalité a en effet été en mesure de convaincre le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de prolonger le futur réseau sur la rue de la Montagne pour se rapprocher du musée de la Nature.

En revanche, les demandes soutenues auprès du gouvernement visant à prolonger le réseau jusqu'au 330 rue du Quai sont restées sans réponse. La municipalité devait assumer entièrement les coûts de construction de ce tronçon, ce qui a forcé le conseil municipal à renoncer à cette option pour des raisons financières, lors de la séance du 10 mars.

En plus du réseau souterrain, le projet prévoit la construction d'un étang aéré sur le terrain acquis par la municipalité et l'installation de deux stations de pompage.

Le projet prévoit aussi la mise aux normes d'une partie du réseau d'aqueduc.

UN PROJET DE PLUSIEURS MILLIONS DE DOLLARS

Par Eric Emond, Directeur général et greffier-trésorier

Les dernières estimations des ingénieurs au dossier et du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation indiquent que la construction d'un réseau de captation et de traitement des eaux usées à Sainte-Rose-du-Nord nécessitera un investissement de plus de 15 millions de dollars.

Si on ajoute tous les coûts préliminaires au dossier et en faisant abstraction des contributions gouvernementales, on peut déjà prévoir que c'est plus de 1 million de dollars que la municipalité devra investir pour permettre le respect des normes environnementales liées à la gestion des eaux usées.

Ces montants sont établis à partir des évaluations faites au terme de la réalisation des plans et devis à 90% par WSP. Ils pourraient éventuellement changer, puisque ce n'est que lors de l'ouverture des soumissions pour la construction que nous saurons réellement les montants à prévoir.

Les coûts de la construction du futur réseau seront assumés à 97% par les gouvernements. Québec, via le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le ministère des Transports et de la Mobilité durable et le ministère du Tourisme, assumera la presque totalité des sommes investies.

La municipalité devra, pour sa part, assumer le reste des montants requis.

COÛTS DU PROJET (ÉVALUATION DE WSP, DÉCEMBRE 2024)

	Coût total	Montant de la subvention	Investissement de la municipalité
Construction du réseau	19 574 299 \$	18 962 583 \$	611 715 \$
Travaux préliminaires	851 196 \$	266 217 \$	584 975 \$
TOTAL	20 425 495 \$	18 891 800 \$	1 196 695 \$

Au cours des dix dernières années, la municipalité, souvent soutenue financièrement par Québec, a été dans l'obligation de réaliser plusieurs actions préliminaires pour préparer l'éventuelle construction du réseau.

Il s'agit notamment des travaux d'ingénierie et des montants requis pour procéder à l'acquisition des terrains nécessaires à la réalisation du projet, que ce soit pour l'étang aéré ou pour l'installation de station de pompage.

Dans toutes ces démarches, seuls les travaux d'ingénierie pouvaient être subventionnés par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, à la hauteur de 95%. Le reste des sommes requises revient donc à la charge de la municipalité.

COÛTS PRÉLIMINAIRES

	Coût total	Montant de la subvention	Investissement de la municipalité
Frais ingénierie	313 196 \$	266 217 \$	46 979 \$
Acquisitions terrains	538 000 \$		538 000 \$
TOTAL	851 196 \$	266 217 \$	584 979 \$

PROJET DES EAUX USÉES
UN IMPACT SUR LE COMPTE DE TAXES DE TOUS LES CITOYENS

Par Eric Emond, Directeur général et greffier-trésorier

Même soutenue financièrement par les gouvernements, la municipalité aura à assumer un investissement important lors de la mise en place et l'opération du nouveau réseau de captation et de traitement des eaux usées.

Lors de la rencontre extraordinaire du conseil municipal du 10 mars dernier, les élus ont expliqué quels seraient les impacts sur le compte de taxes des citoyens.

À noter qu'il s'agit de prévisions, puisque les coûts réels ne seront connus que lorsque les travaux seront complétés. Pour l'instant, il est estimé que la municipalité devra emprunter environ 1,2 millions de dollars pour l'ensemble du projet. Les coûts d'opération sont par ailleurs évalués à 100 000 dollars par année par les ingénieurs au dossier.

Le conseil municipal a déterminé que 60% des coûts de construction et d'opération devaient être payés par les propriétaires d'immeubles situés dans le périmètre du futur réseau.

Le reste des frais sera partagé parmi l'ensemble des contribuables de Sainte-Rose-du-Nord.

Outre les frais liés à la construction et à l'opération du réseau, d'autres dépenses s'ajoutent au dossier, des dépenses liées à des actions effectuées avant la construction, par exemple les travaux d'ingénierie et les dépenses liées à l'acquisition de terrains pour permettre la construction d'un étang aéré ou d'une station de pompage.

Dans ces derniers cas, le partage de la facture finale a déjà été déterminé via des décisions prises par le conseil municipal, dont certaines ont été prises il y a déjà plusieurs années. Ainsi, par exemple, les frais d'ingénierie seront à la charge des propriétaires reliés au futur réseau.

Les dernières évaluations financières permettent d'avoir un portrait assez précis de ce qui devra être ajouté aux comptes de taxes des citoyens au terme de la réalisation du projet.

Encore là, il faut rappeler qu'il s'agit de prévisions, qui pourraient changer selon le résultat des appels d'offres, des surprises pendant la construction (même si une contingence est prévue) et selon les résultats des futures démarches de la municipalité visant à réduire encore la facture.

Globalement, on parle pour l'instant d'une taxe de service liée aux eaux usées d'environ 1200 dollars pour les citoyens du secteur concerné et d'environ 90 dollars pour les autres contribuables.

Dépenses	Propriétaires ayant accès au réseau	Autres propriétaires
Coûts préliminaires	394.97 \$	18.84 \$
Coûts de construction	260.26 \$	23.66 \$
Coûts d'opération	550.00 \$	50.00 \$
TOTAL	1205.23 \$	92.50 \$



PERMIS POUR DES TRAVAUX DE COUPE FORESTIÈRE EN FORÊT PRIVÉE

Par Émilie Sicotte, Inspectrice municipale de Sainte-Rose-du-Nord

Saviez-vous que vous bénéficiez d'une diminution de votre évaluation foncière à la suite de l'obtention d'un certificat d'autorisation pour des travaux de coupe forestière sur votre lot à bois?

Eh oui! Lorsque vous devez effectuer des travaux de coupe forestière en forêt privée ayant une superficie d'au moins 4 hectares (ha) et plus ou que le volume de bois que vous envisagez d'extraire est supérieur à 300 mètres cubes (m³), vous devez préalablement obtenir un certificat d'autorisation de la part de la municipalité.

Ce document permet à l'officier municipal de vous renseigner et d'assurer que les dispositions réglementaires seront respectées. Lorsqu'on parle de dispositions, cela fait référence à des éléments tels que des largeurs de bandes boisées à préserver en bordure de route, aux limites de propriété et autour des zones humides ainsi que des cours d'eau, pour ne citer que ceux-ci.

Une fois votre certificat d'autorisation obtenu, vous pouvez entamer les travaux. Lorsque ceux-ci sont terminés, vous devez en informer l'officier municipal. Par la suite, un évaluateur foncier sera invité à réévaluer la valeur de votre propriété qui bien souvent, étant donné que la ressource naturelle a été extraite, voit sa valeur évaluée à la baisse... Tout comme votre compte de taxes!

« ... AVEZ-VOUS DES PERMIS NON DÉCLARÉS SUR VOTRE TERRITOIRE ? CAR C'EST CURIEUX : SUR LE TERRITOIRE DE SAINT-FULGENCE QUI SE SITUE À CÔTÉ DE CHEZ VOUS, IL Y A UNE TRENTAINE DE CERTIFICATS EN COURS ET DE VOTRE CÔTÉ, IL N'Y EN A QU'UN SEUL ! »

À la suite d'une discussion avec un collègue au service de l'évaluation foncière de la MRC du Fjord-du-Saguenay, j'ai été forcée de constater que bien peu de Roserains déposent leur demande pour un certificat d'autorisation concernant une coupe forestière en forêt privée. Il faut comprendre qu'une bonne gestion de la forêt est primordiale pour assurer la préservation de notre ressource ainsi que nos paysages forestiers. Qui plus est, vous y gagnerez au change!

Documents et informations à transmettre lors de votre prochaine demande pour un certificat d'autorisation pour coupe forestière :

- Les lots et les superficies de ces lots ou le volume de bois à extraire ;
- Une carte qui montre les aires de coupe, les cours d'eau, les voies d'accès ainsi que les peuplements forestiers visés ;
- Localiser les sites d'empilement prévus ;
- Votre prescription forestière signée par un ingénieur forestier.

Crédit photo : Etienne Girardet sur Unsplash (photo libre de droits d'auteur).

SERVICES AUX CITOYENS

SIÈGE VACANT AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

La municipalité de Sainte-Rose-du-Nord est à la recherche d'un candidat ou d'une candidate pour occuper un siège au sein du comité consultatif d'urbanisme et de protection du patrimoine (CCUPP) de Sainte-Rose-du-Nord.

Vous avez envie de vous impliquer dans votre communauté ?

Les normes en bâtiment et la réglementation, ça vous parle ?

Vous avez des compétences professionnelles dans ces domaines ? (C'est un atout, mais pas une nécessité.)

Voici quelques éléments à considérer :

- Vous devez être disponible pour environ une rencontre / mois ;
- Respect d'opinion : être ouvert à la discussion et à des débats ;
- Impartialité : il est important de signaler lorsqu'un conflit d'intérêt se présente.

Pour toutes questions ou pour déposer votre candidature, veuillez vous adresser à la personne suivante : M. Éric Emond, directeur général, eric.emond@ste-rosedunord.qc.ca

VOUS AVEZ JUSQU'AU 5 AVRIL POUR SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE.



Merci à notre partenaire



La municipalité de Sainte-Rose-du-Nord et la Société de développement de Sainte-Rose-du-Nord tiennent à remercier et à souligner l'appui financier de la MRC du Fjord-du-Saguenay aux initiatives locales suivantes :

- Forêt Nourricière
- Carte touristique
- Véhicule électrique en autopartage
- Ski Hors-Piste, phase 2
- Escalade, phase 2
- Joyeux Carnaval du Sasquatch
- Symposium Journée de la Culture
- Fjord Vivant
- Journée de la Culture
- Refuge pour skieurs et randonneurs
- Bureau d'information touristique
- Soutien à la mission (volet Mobilisation)

SERVICES AUX CITOYENS

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES UN SEUL BAC POUR MIEUX RÉDUIRE, RÉCUPÉRER ET VALORISER

Par Eric Emond, Directeur général et greffier-trésorier

Face à une augmentation de la quantité de déchets par habitant sur son territoire, la MRC du Fjord-du-Saguenay a mis en place une série de mesures visant à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement.

La MRC est tenue par le gouvernement du Québec de réaliser son Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) et d'atteindre des objectifs de réduction des déchets sur le territoire et ce, d'ici 2030.

Malheureusement, les dernières données démontrent que la quantité de déchets par habitant est en augmentation et que les cibles de récupération des matières recyclables et des matières organiques ne sont pas atteintes.

Des mesures devaient donc être prises pour encourager la participation des citoyens aux collectes des bacs bleus et bruns et favoriser l'utilisation des écocentres.

La MRC vise également à réduire les gaz à effet de serre qui sont émis par le transport et l'enfouissement des matières organiques dans le cadre de son Plan climat.

DES CHANGEMENTS

Depuis le 10 mars 2025, un seul bac de déchets (240L ou 360L) par adresse civique est autorisé pour tous les résidences et chalets des 13 municipalités de la MRC du Fjord-du-Saguenay, à l'exception des ICI (Institutions, commerces et industries).

De plus, la MRC annonce que de nouvelles fréquences de collecte entreront en vigueur à l'automne 2025, autant pour les citoyens de la MRC que pour les ICI :

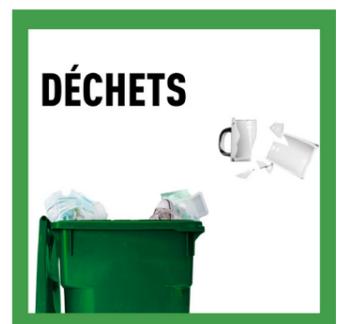
- Bac brun : collecte chaque semaine de mai à octobre et aux 4 semaines de novembre à avril;
- Bac de déchets : collecte aux 3 semaines.

À ce sujet, un nouveau calendrier de collecte pour la période d'octobre à décembre sera disponible dès le mois d'août.

COMMENT RÉDUIRE LA QUANTITÉ DE DÉCHETS ?

Il est essentiel de faire un tri à la source en détournant du bac de déchets tout ce qui peut être recyclé ou valorisé. Très peu de matières doivent réellement finir à l'enfouissement.

- Bac bleu : Conteneurs, imprimés et emballages.
- Bac brun : Les matières organiques (résidus alimentaires, résidus verts, papiers/cartons souillés).
- Écocentre





MATIÈRES RÉSIDUELLES QUELQUES RÉPONSES AUX QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES

1. MON BAC DE DÉCHETS N'A PAS ÉTÉ COLLECTÉ?

Avez-vous plus qu'un bac de déchets ? Le règlement a changé, un seul bac de déchets est permis par adresse civique, excepté pour les entreprises. Si votre rue n'a pas été collectée, vous pouvez remplir le formulaire à cet effet sur le site Internet de la MRC.

2. SI NOUS AVONS 2 LOGEMENTS DANS LE MÊME BÂTIMENT, POUVONS-NOUS AVOIR 2 BACS DE DÉCHETS?

Oui, un bac de déchets par adresse civique est permis.

3. Y A-T-IL DES EXCEPTIONS POUR AVOIR PLUS QU'UN BAC?

Non, cependant, vous pouvez remplir les formulaires en ligne de la MRC pour :

- Recevoir un bac brun ou un bac bleu supplémentaire;
- Obtenir une subvention pour l'achat de produits d'hygiène durables, dont les couches.

4. EST-CE QUE LES ENTREPRISES, INSTITUTIONS ET COMMERCE DOIVENT AVOIR 1 SEUL BAC?

Non, les ICI pourront utiliser jusqu'à 6 bacs de déchets et 6 bacs de récupération ou encore des conteneurs. Une tarification incitative permettra de favoriser le tri des matières recyclables et organiques.

5. DEPUIS QUAND NOUS NE POUVONS PLUS AVOIR 2 OU 3 BACS?

Depuis le 10 mars 2025.

6. EST-CE QUE C'EST LA MÊME CHOSE POUR LES CHALETS ET LES SECTEURS DE VILLÉGIATURE?

Oui, toutes les résidences des 13 municipalités de la MRC sont touchées.

7. EST-CE QUE CELA VA AUGMENTER MES TAXES MUNICIPALES?

Cette mesure vise à réduire les coûts liés à l'enfouissement des déchets et donc à limiter les hausses de taxes à long terme.

8. AVEC LA COLLECTE DES DÉCHETS AUX 3 SEMAINES, MA POUBELLE VA SENTIR MAUVAIS. JE FAIS QUOI?

Les matières qui dégagent des odeurs sont majoritairement des matières organiques qui doivent être mises au bac brun. La collecte du bac brun sera effectuée chaque semaine de mai à octobre.

9. J'AI UN OU DES ENFANTS AUX COUCHES, QU'EST-CE QUE JE PEUX FAIRE POUR LES ODEURS?

- Obtenir une subvention pour l'achat de produits d'hygiène durables – couches lavables (remplir le formulaire de la MRC);
- Utiliser une poubelle à couche pour l'intérieur;
- Saupoudrez du bicarbonate de soude dans le bac de déchets pour neutraliser les odeurs.

10. QU'EST-CE QUE JE VAIS FAIRE SI J'OUBLIE DE METTRE MON BAC DE DÉCHETS AU CHEMIN? JE VAIS ATTENDRE 6 SEMAINES?

En triant les matières au bon endroit, il ne reste presque plus rien à mettre à la poubelle. Vous pourrez attendre la prochaine collecte.

11. MES MATIÈRES COLLENT DANS LE BAC BRUN L'HIVER ET LE BAC NE SE VIDE PAS, COMMENT FAIRE AVEC LA COLLECTE AUX 4 SEMAINES?

- Mettre les matières dans une petite chaudière dehors et vider le bloc gelé dans le bac brun;
- Mettre du carton dans le fond et les côtés du bac ou utiliser un grand sac de papier pour résidus verts;
- Éviter les liquides;
- Demander un bac brun supplémentaire, si nécessaire.

12. QU'ARRIVERA-T-IL SI JE METS 2 OU 3 BACS DE DÉCHETS AU CHEMIN?

Seul un bac sera collecté par le camion.

13. QU'EST-CE QUE JE FAIS AVEC MON 2^E OU 3^E BAC DE DÉCHETS?

- Réutilisez-les pour le rangement (outils, canettes, etc.);
- Gardez-les en réserve en cas de bris de votre bac principal;
- Apportez-les à l'écocentre si vous ne pouvez pas les réutiliser.

14. EST-CE QUE JE PEUX ALLER PORTER DES SURPLUS DE DÉCHETS À L'ÉCOCENTRE?

Non, l'écocentre n'accepte pas les sacs de déchets. Vous pouvez trier les matières recyclables dans le bac bleu et les matières organiques dans le bac brun. Vous pouvez consulter la liste des matières acceptées à l'écocentre et utiliser votre bac de déchets.

TABLE TOURISTIQUE 2025
Mettez la date à votre agenda

La Société de développement de Sainte-Rose-du-Nord invite toute la population à l'édition 2025 de sa Table touristique sous la thématique **La communauté au cœur du développement touristique**

dimanche le 27 avril
de 9h à 12h
au pavillon de la Montagne

au programme:

- Présentation du projet Sainte-Rose-du-Nord: Destination durable
- Atelier sur le potentiel touristique de la municipalité

café et collation sur place

info: developpement@ste-rosedunord.qc.ca

C'est l'occasion de partager vos idées!

DIVERTISSEMENT - RÉPONSES

5	6	2	1	7	4	3	9	8
9	7	3	6	2	8	5	4	1
8	4	1	6	3	5	9	7	2
2	3	9	8	1	7	4	6	5
4	8	6	2	5	9	1	7	3
1	5	7	4	7	6	3	8	2
3	2	4	2	4	7	8	1	9
6	9	8	5	4	5	2	4	7
1	7	3	5	1	3	6	2	4
2	1	7	3	4	6	8	5	9
5	3	8	1	6	7	2	4	6
6	9	4	5	2	8	1	7	3
7	5	6	8	3	2	4	9	1
9	2	3	4	1	5	6	8	7
8	4	1	7	6	9	3	2	5
4	7	4	5	6	1	8	9	3
1	8	2	6	5	3	7	9	4
3	9	6	2	6	7	2	4	8

NOTRE BIBLIOTHÈQUE

DES NOUVEAUTÉS À LA BIBLIOTHÈQUE

Par Elisabeth Gravel, Coordonnatrice de la bibliothèque de Sainte-Rose-du-Nord

NOUVEL HORAIRE

La bibliothèque de Sainte-Rose-du-Nord, située au sous-sol du bâtiment municipal (126 rue du Quai) a élargi ses heures d'ouverture. Le local est maintenant accessible tous les :

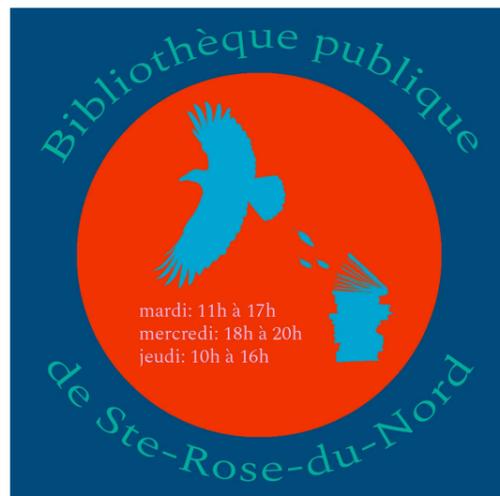
- mardis de 11 h à 17 h
- mercredis de 18 h à 20 h
- jeudis de 10 h à 16 h

L'HEURE DU CONTE

Dorénavant, une fin de semaine par mois, se tiendra l'Heure du conte, une activité pour la famille. Parents et enfants sont les bienvenu-es à la bibliothèque en avant-midi. Au menu : un album jeunesse à découvrir, du matériel pour dessiner, des collations et du café pour les parents. La première rencontre aura lieu samedi le 29 mars à 10 h.

CLUB DE LECTURE

La bibliothèque s'est dotée d'un club de lecture. Les rencontres ont lieu une fois par mois au local de la bibliothèque. Le club est ouvert à tous et toutes. Si vous désirez y participer, renseignez-vous auprès de votre bibliothécaire en personne ou via la page **Facebook Bibliothèque de Sainte Rose du Nord**.



NOTRE BIBLIOTHÈQUE

DOSSIER D'USAGERS-ÈRES EN LIGNE

Saviez-vous que les abonné-es de la bibliothèque ont tous et toutes un dossier en ligne? En ajoutant votre adresse courriel à votre dossier d'utilisateur, vous pourriez recevoir automatiquement différents messages utiles tels que...

- Le livre que vous avez réservé est disponible.
- La date de retour de vos documents approche.
- Vos documents sont en retard.
- Votre abonnement arrive à échéance.

Avec votre numéro d'utilisateur (inscrit sur la carte de bibliothèque) et votre NIP, vous pouvez également effectuer les actions suivantes à partir de vos appareils électroniques :

- Renouveler un prêt
- Réserver un livre non disponible
- Faire une demande de PEB (prêt entre bibliothèques)
- Emprunter des livres numériques et livres audio
- Accéder aux autres ressources numériques gratuites

Informez-vous auprès de votre bibliothèque et enregistrez votre courriel dès votre prochaine visite ou rendez-vous sur Mon dossier à l'adresse <https://www.reseaubiblioslsj.qc.ca>

La bibliothèque de Sainte-Rose-du-Nord présente

Les MARDIS "COWORKING"

espaces libérés pour le télétravail

tous les mardis de 11h à 17h



Les SOIRÉES CASSE-TÊTE

casse-tête collectif

tous les mercredis soirs de 18h à 20h



BÉNÉVOLES RECHERCHÉ.E.S

Joignez-vous à l'équipe de la bibliothèque

Implication régulière
prise en charge d'une nouvelle plage horaire...

Implication occasionnelle
participation à des tâches ponctuelles...

Initiatives sociales/culturelles
démarrage d'un club de philatélie, d'une guilde Dungeon & Dragon...

Contactez **Elisabeth Gravel**
en personne, via la page Facebook **Bibliothèque de Sainte Rose du Nord**
ou par courriel bibliotheque@ste-rosedunord.qc.ca

BAZAR ET DONS DE LIVRES

Depuis quelque temps, des livres et quelques jeux de société À DONNER sont accessibles à côté du local de la bibliothèque. Vous pouvez y accéder en tout temps aux heures d'ouverture de la municipalité pour prendre des livres et des jeux. C'est gratuit! Servez-vous!

La bibliothèque accepte avec grand plaisir les dons de livres en bon état. Vous pouvez laisser vos livres à donner devant la porte de la bibliothèque. La coordonnatrice procédera à une sélection des documents selon leur année de publication, leur intérêt et leur état pour les ajouter à la collection locale. Les autres iront dans le bazar!

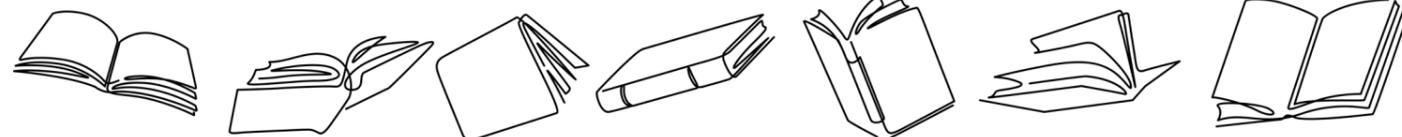
L'HEURE DU CONTE

Samedi le 29 mars
10h
à la bibliothèque



Lecture de l'album jeunesse
Minik de Marine Schneider
(3-6 ans)

Parents & enfants
lecture & coloriage
collation & café





Crédit photo : Etienne Voyer

PROJET SAINTE-ROSE-DU-NORD : DESTINATION DURABLE

Par Kim Limoges, Coordonnatrice au développement touristique

En lien avec l'article paru dans la dernière édition de La Plateforme, qui expliquait la démarche du projet Sainte-Rose-du-Nord : Destination durable, prenons le temps de décrire le projet qui prend forme.

En tout début d'année, un portrait-diagnostique global de l'offre récréotouristique sur le territoire de la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord a été achevé. Cette étude a permis de faire ressortir des enjeux, tant sur le plan touristique que sur le plan des infrastructures et des services municipaux.

Ce portrait servira maintenant de point de départ pour l'élaboration d'une étude des potentiels de développement d'offres récréotouristiques sur le territoire de la municipalité. Au cours des dernières années, il a été mentionné à plusieurs reprises que le tourisme représentait le secteur offrant le meilleur potentiel de développement pour Sainte-Rose-du-Nord. Il s'agit à présent d'élaborer des principes directeurs afin que ce développement puisse se faire dans une perspective durable, en cohérence avec les valeurs des citoyens et des citoyennes et, surtout, en tenant compte, en priorité, des besoins de la population.

En février, le collectif de travail s'est réuni pour amorcer une réflexion et dresser les grandes lignes de cette étude. Ce collectif est composé de spécialistes en tourisme de la MRC du Fjord-du-Saguenay, de l'Association Touristique Régionale (ATR), d'Écoaventure boréale, du Comité Tourisme de la Société de développement de Sainte-Rose-du-Nord, qui accompagne l'équipe du projet, composée de membres du personnel de la Société de développement et de la municipalité. Les sentiers récréatifs situés sur le territoire de Sainte-Rose-du-Nord, situé entre fjord et montagnes, apparaissent déjà comme l'élément clé de tous les potentiels identifiés pour le développement d'offres récréotouristiques futures.

Parallèlement, un mandat a été confié à la firme Zone Orange, afin qu'elle élabore une stratégie d'attractivité pour Sainte-Rose-du-Nord et travaille sur son image de marque. Ce travail de communication et de marketing s'inscrit dans la continuité du nouveau logo de la municipalité et du travail actuellement en cours sur son site Internet.

Une des prochaines grandes étapes pour le projet sera sans doute la Table touristique qui se tiendra en avril prochain. Cette étape permettra, entre autres, d'entendre les besoins et les attentes de tous les acteurs et parties prenantes. Restez à l'affût, la date sera annoncée prochainement!

N'hésitez pas à m'écrire si vous avez des questions ou commentaires sur le projet à l'adresse destination@ste-rosedunord.qc.ca

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT

PRIX DU PATRIMOINE DE LA MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY PROJET DE L'EXPOSITION DANS LES PAS DES ROSERAINS

Par Marco Bondu, Directeur de la Société de développement



La Société de développement de Sainte-Rose-du-Nord (SD) est très fière d'avoir remporté le Prix du patrimoine de la MRC du Fjord-du-Saguenay 2025, dans la catégorie « Interprétation et diffusion », pour le projet Dans les pas des Roserains, réalisé par MM. Christophe Lacasse et Mathieu Gauvreau en 2022. Cette récompense nous a été remise lors de la 5^e Journée du patrimoine de la MRC du Fjord-du-Saguenay, qui s'est déroulée le 20 février dernier à Saint-Félix-d'Otis.

Ce projet consistait en la création d'une exposition réunissant des témoignages vidéo et des photographies, collectés auprès des résidents et résidentes de longue date ainsi que de nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes de Sainte-Rose-du-Nord. L'objectif était de favoriser les échanges intergénérationnels tout en valorisant l'histoire locale à travers les récits des aînés, et de faciliter l'intégration des nouveaux résidents en leur permettant de découvrir l'identité culturelle du village.

Le projet a été rendu possible, entre autres, grâce aux témoignages de plusieurs personnes de Sainte-Rose-du-Nord que nous tenons à remercier : M. François-Xavier Girard, M. Vallier Girard, Mme Roxanne Grenon, Mme Antoinette Rousseau, M. Frédéric Villeneuve et M. Lucien Villeneuve. Ce projet n'aurait par ailleurs pas pu voir le jour sans le travail de Mmes Julie Desmeules et Émilie Sicotte de la SD.

La SD vous félicite, MM. Lacasse et Gauvreau, pour ce prix, et vous remercie profondément d'avoir déployé et consacré vos talents d'animateur et de cinéaste à ce projet. Dans les pas des Roserains a su se distinguer par son approche originale et intergénérationnelle, en réunissant les témoignages des aînés et des nouveaux arrivants et des photos anciennes, pour créer un dialogue autour du patrimoine local. Bravo à vous deux pour la conception et la réalisation de ce beau projet et merci!

Rappelons que le projet avait été présenté en première exposition dans le cadre du Festival des Artisans de Sainte-Rose-du-Nord, dans l'église de Sainte-Rose-du-Nord, en août 2022. Il est possible pour les personnes intéressées de revoir cette exposition. La partie de l'exposition composée de photos d'antan a été installée dans la salle communautaire du Pavillon de la Montagne, en exposition permanente. La partie avec les témoignages vidéo est accessible sur la chaîne YouTube du projet (<https://www.youtube.com/@danslespasdesroserrains5054>).

Sur la photo : Christophe Lacasse, l'un des instigateurs et réalisateur du projet, avec Mathieu Gauvreau (absent sur la photo)
Crédit photo : Marco Bondu

OFFRES D'EMPLOIS SAISONNIERS

Par Marco Bondu, Directeur de la Société de développement

Les offres d'emplois saisonniers de la SD ont été publiées sur la page Facebook de la municipalité, ne manquez pas l'occasion de travailler dans notre magnifique municipalité!

Les postes à temps plein ou temps partiel à pourvoir sont :

- Superviseur-e de l'accueil touristique
- Préposé-e à l'accueil touristique
(Bureau d'information touristique et au quai)

Pour tous les détails, consultez la page Facebook de la municipalité ou contactez M. Marco Bondu avant le 6 avril 2025, à l'adresse developpement@ste-rosedunord.qc.ca.



Crédit photos de la page actuelle :
Fanny Fay Girard-Tremblay

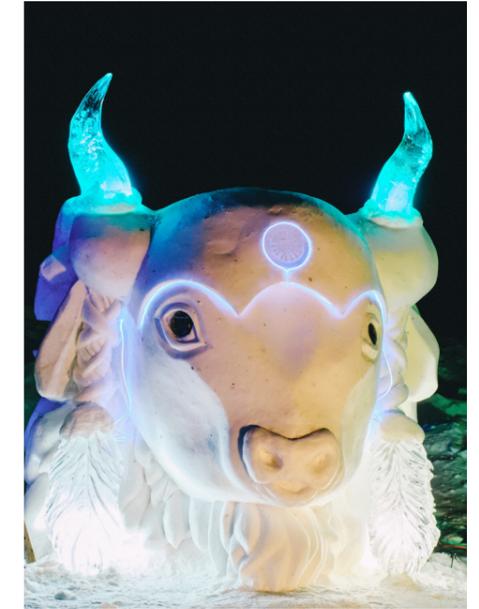
LE JOYEUX CARNAVAL DU SASQUATCH 2025 UNE ÉPOPÉE MARQUANTE DANS L'HISTOIRE DE LA CULTURE QUÉBÉCOISE!

Par Fanny-Fay Tremblay-Girard, directrice artistique du Joyeux Carnaval du Sasquatch, vice-présidente de L'Art Salé

Ni la pluie, ni le vent n'ont pu arrêter Kapapakat, le Sasquatch, dans sa mission épique : maintenir l'Étincelle de l'Imagination vivante au cœur de notre fabuleux village et dans les yeux de ses nombreux visiteurs. Cette année, plusieurs réalisations ont contribué à la fierté et à la valorisation de notre merveilleux carnaval.

Parmi les moments marquants, nous avons assisté à la première édition officielle du Symposium national de Sculpture, réunissant trois médiums : la neige, la glace et la lumière. Une grande première mondiale, car aucun autre symposium ne combine ces trois matières pour créer des œuvres sculpturales. Les quatre équipes de sculpteurs professionnels, venues des quatre coins du Québec, nous ont éblouis avec leurs créations majestueuses, offrant ainsi un décor incomparable à la Terrasse givrée du carnaval. Les artistes ont d'ailleurs été agréablement surpris par le potentiel de ce concept et ont pris beaucoup de plaisir à créer avec ces matériaux.

Nous avons aussi pu admirer le travail minutieux de nos artistes locaux, qui ont réalisé des décors exceptionnels sur le site et contribué activement au symposium. L'organisation félicite chaleureusement tous les artistes pour leur incroyable travail et pour leur participation au rayonnement de notre terreau fertile en matière de créativité et de savoir-faire.



Crédit photos de la page actuelle :
photosamsnow.com

Notre ambition est grande : nous rêvons de devenir le prochain Symposium international de sculpture hivernale du Québec. Après plusieurs années sans un tel événement (à Québec), il est grand temps de raviver la flamme dans la Belle province, qui fut le berceau historique de la sculpture sur neige et glace. Un événement d'une telle envergure serait une occasion en or pour dynamiser notre territoire. Plus qu'une célébration de la culture, un symposium international représente également un avantage économique majeur pour les artistes, les organisateurs et organisatrices, et les lieux qui accueillent ces événements. Un carnaval de cette ampleur stimule l'attractivité du territoire, génère des opportunités touristiques pour les commerçants et commerçantes, et entraîne une augmentation d'activité pour les hébergements, restaurants, commerces, et artisans locaux. Il offre aussi aux festivaliers et festivalières l'opportunité de prolonger leur séjour et de découvrir notre magnifique région, qu'ils restent pour un week-end ou pour une semaine, ou qu'ils deviennent de nouveaux habitants.

Une autre réalisation dont nous sommes particulièrement fiers cette année est l'acquisition d'équipements qui simplifieront et valoriseront l'organisation d'événements futurs dans notre village. Grâce à des aides financières de plusieurs milliers de dollars et à la collaboration de la Société de développement et de la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord, nous avons acquis une remorque que nous avons transformée en scène roulante 4 saisons, des équipements scéniques (son et éclairage), un moule à neige et des kiosques démontables pour les artisans du quai et d'autres festivals. Ces ressources seront mises au service de la communauté par l'entremise de la Société de développement.



Nous sommes très satisfaits de notre édition 2025. Malgré les défis liés à la météo (vents et froid) et au recrutement de bénévoles, notre programmation familiale, la diversité de nos activités (jeux vikings, jeux de société, ciné-club, sculptures, soupe tourtière, conteur, spectacles de musique et de cirque de feu, concours de pêche, etc.) et notre accueil exceptionnel ont fait de ce Carnaval un véritable succès. De nombreux artistes invités ont laissé de magnifiques commentaires sur les réseaux sociaux, dont le groupe légendaire Le Rêve du diable, qui a écrit : « Merci à toute l'organisation et aux festivaliers-ères pour le merveilleux accueil! Sainte-Rose-du-Nord, on est vraiment bien chez vous!! »

Un grand merci à tous les villageois, les employés municipaux et à toutes les personnes impliquées dans le succès de ce Carnaval!

Merci enfin pour le soutien financier apporté à notre édition 2025 par la Société des Attractions Touristiques du Québec grâce au Programme pour la croissance du tourisme de Développement économique Canada, la MRC du Fjord-du-Saguenay, la Caisse Desjardins de Chicoutimi-Nord, Promotion Saguenay, la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord, le Député provincial de Dubuc, M. François Tremblay, le Député fédéral de Chicoutimi-Le Fjord, M. Richard Martel, et la Société de développement de Sainte-Rose-du-Nord.

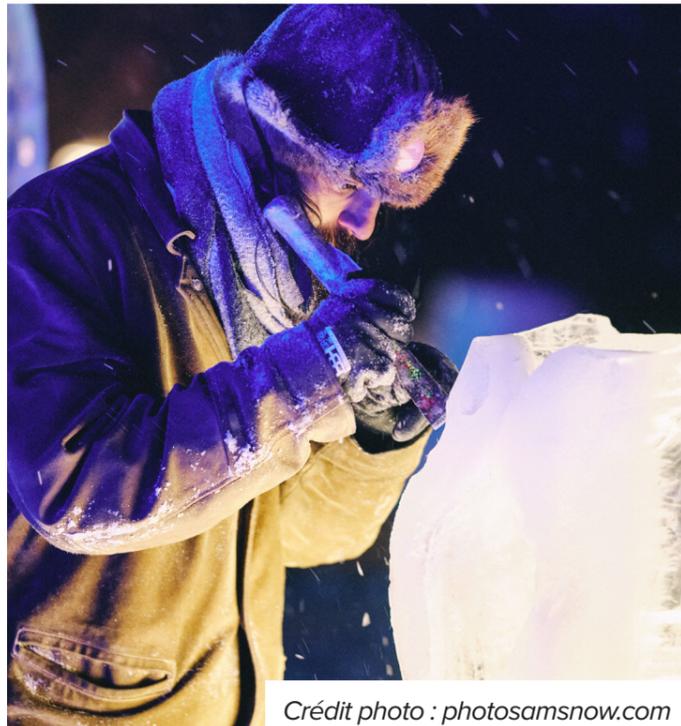
Merci de croire en l'importance des rassemblements culturels !

On se donne rendez-vous pour la prochaine édition en 2026 et, cet été, sur le quai, pour la programmation de Fjord Vivant!

KAPAPAKAT !!!



Crédit photo : photosamsnow.com



Crédit photo : photosamsnow.com



Crédit photo : Fanny Fay Girard-Tremblay



Crédit photo : photosamsnow.com



REJOIGNEZ LE JARDIN COMMUNAUTAIRE DE SAINTE-ROSE-DU-NORD !

Par Marie Renard, coordonnatrice du développement communautaire

Envie de cultiver vos propres légumes, fines herbes et fleurs, tout en tissant des liens avec le voisinage ? Le Jardin Communautaire de Sainte-Rose-du-Nord vous ouvre ses portes pour la saison 2025 ! Une présentation du jardin aura lieu le mercredi 2 avril à 18 h à la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord.

Dans ce type de jardin, chaque personne dispose de sa propre planche à cultiver (3'x14'). Vous cultivez, entretenez et récoltez le fruit de votre travail. Que vous soyez un jardinier expérimenté ou curieux d'apprendre, tout le monde est bienvenu pour mettre les mains dans la terre et partager son expérience. C'est une belle occasion d'échanger et de partager entre jardiniers et jardinières.

Participer au jardin communautaire, c'est bénéficier d'un accès à une parcelle cultivable, des outils et des ressources essentielles : de la terre, un point d'eau et une cabane à outils commune. Le jardin est situé sur un terrain privé loué par la municipalité pour le projet. Ce partenariat nous donne accès à un jardin situé au cœur du village. Le jardin est accessible dès la fonte des neiges.

Vous souhaitez cultiver un potager dans un espace communautaire ? Pour plus d'informations ou pour vous inscrire, contactez la responsable Marie Renard à l'adresse communautaire@ste-rosedunord.qc.ca.

Crédit photo : Marie Renard
Préparation des buttes du jardin communautaire, printemps 2024.

LE GROUPE D'ACHAT EST DE RETOUR!

Par Marie Renard, coordonnatrice du développement communautaire

Le groupe d'achat reprend du service! Une excellente nouvelle pour celles et ceux qui souhaitent avoir un meilleur accès à des aliments variés, locaux et de qualité à Sainte-Rose-du-Nord. L'objectif d'un groupe d'achat est de mutualiser notre commande de denrées auprès des producteurs pour bénéficier de tarifs avantageux sur des produits sélectionnés avec soin. La Société de développement de Sainte-Rose-du-Nord (SD) finalise les détails afin de permettre une commande dès le mois d'avril prochain!

Pourquoi rejoindre le groupe d'achat ?

- Des prix avantageux grâce aux achats en volume;
- Des produits sélectionnés avec soin (bio, locaux, en vrac...);
- Des produits intéressants (farine, huile, yaourt, fromage, fruits séchés, flocons d'avoine, etc.).

INTÉRESSÉ-E ?

Inscrivez-vous dès maintenant et profitez de cette opportunité sur le groupe Facebook Municipalité Nourricière SRDN - Nourrir le partage, ou contactez la responsable Marie Renard à communautaire@ste-rosedunord.qc.ca!

CONNAISSEZ-VOUS LE FRIGO COMMUNAUTAIRE DE SAINTE-ROSE-DU-NORD ?

Par Marie Renard, coordonnatrice du développement communautaire

Le frigo, c'est une initiative citoyenne visant à réduire le gaspillage alimentaire par le partage d'aliments. Saviez-vous qu'un tiers de la nourriture produite dans le monde est perdue ou jetée, soit environ 1,3 milliard de tonnes par an, selon une étude de Recyc-Québec ? Notre frigo communautaire favorise la récupération, le partage et la redistribution des aliments. Nous encourageons une entraide citoyenne précieuse: nous vous invitons à contribuer en partageant vos surplus de fruits, légumes, pains et autres denrées. Vous permettrez ainsi aux usagers et usagères de les récupérer afin d'éviter le gaspillage alimentaire.

LE FRIGO EST SITUÉ AU 177, RUE DES PIONNIERS.



UNE SIGNALISATION REVAMPÉE AMÉLIORATION DU PATRIMOINE BÂTI AVEC LE SARP

Par Marco Bondu, directeur, Société de développement de Sainte-Rose-du-Nord

Dans le cadre du plan stratégique 2023-2028 de Sainte-Rose-du-Nord, et en concordance avec le plan directeur d'aménagement du cœur villageois présentement en élaboration, qui ont tous deux pour objectif d'améliorer l'attractivité et l'accueil des résidents et des touristes, il a été convenu de porter une attention toute particulière à l'amélioration de la signalisation sur le territoire municipal.

Pour atteindre cet objectif et le faire selon les bonnes pratiques, la municipalité a confié un mandat d'accompagnement à l'équipe professionnelle du Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale (SARP). Ce service spécialisé en architecture et aménagement, soutenu par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et la MRC du Fjord-du-Saguenay, a déjà fait ses preuves dans plusieurs municipalités au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Un comité de suivi du projet de signalisation a été formé. Il est composé de citoyens et de citoyennes et de membres de l'équipe municipale, soit, respectivement, de Mme Dorina Potvin, Mme Louise Gendron et M. Yvan Coudé pour la participation citoyenne, ainsi que de Mme Émilie Sicotte, M. Étienne Voyer, M. Marco Bondu et M. Éric Émond pour représenter la municipalité. Deux autres projets seront dirigés par l'équipe du SARP au cours des prochains mois avec le comité de suivi. Ces projets seront en lien avec la mise en valeur des bâtiments municipaux et du terrain municipal acquis pour l'usine de traitement des eaux usées. Le comité de suivi et le SARP se sont déjà réunis à trois reprises et les résultats de leur travail pour les trois projets pourront être présentés à la population en décembre 2025.



À LA DÉCOUVERTE DES COMMERCES D'ICI

L'AUBERGE ROSE DES VENTS SOUFFLE SES 10 BOUGIES !

C'est une belle aventure qui se poursuit pour l'auberge Rose des Vents, qui fêtera son 10^e anniversaire en juin prochain! Depuis ses débuts, l'auberge de Sainte-Rose s'est donné pour objectif de créer un lieu de rassemblement chaleureux, aussi bien pour les habitants et habitantes du village que pour les visiteurs et visiteuses. Ancrée dans une démarche de développement durable, elle offre une expérience authentique au cœur de la communauté.

Né du rêve de deux sœurs passionnées par le plein air et la culture locale, ce projet a su évoluer et s'adapter aux besoins de sa clientèle. Parmi les moments marquants de ces dix dernières années, on compte l'ouverture du café en hiver, l'ajout d'une offre de restauration mettant en valeur les produits locaux grâce à un approvisionnement en circuit court, ainsi que le développement de partenariats solides avec d'autres entreprises régionales. Aujourd'hui, l'auberge Rose des Vents peut compter sur une équipe d'une douzaine de personnes pour assurer un accueil chaleureux et une expérience immersive à ses visiteurs tout au long de l'année.



Et ce n'est pas tout! Afin de renforcer son ancrage dans la communauté du plein air, l'auberge prépare une grande nouveauté pour le printemps 2025 : l'ouverture d'un tout nouveau local d'aventure situé au rez-de-jardin de l'établissement. Ce nouvel espace sera conçu pour offrir une gamme complète de services aux amateurs et amatrices de plein air : accueil des kayakistes en été et skieurs en hiver, location d'équipements, espace boutique et atelier communautaire pour la réparation de matériel.

Avec cette expansion, l'auberge Rose des Vents affirme plus que jamais son rôle de pôle incontournable pour les passionnés d'activités de plein air. Une chose est certaine : le vent continue de souffler dans la bonne direction pour cette belle aventure entrepreneuriale!

Crédit photos de la page actuelle : Auberge Rose des vents





Crédit photo : Gaétan Côté

LE CLUB DE L'AMITIÉ

Par Gaétan Côté, président du Club de l'amitié

Bonjour à tous,

Nos soupers des Fêtes et de la Saint-Valentin ont connu encore une très belle réussite avec la participation de nos membres: en moyenne 75 par évènement! De nombreux cadeaux ont été distribués par le père Noël. Merci à tous les bénévoles qui ont contribué à ce succès. Pour la Saint-Valentin, le groupe Two for One nous a livré une grande performance en interprétant de nombreux succès. Encore une fois, un gros merci à tous les bénévoles qui nous ont aidés à organiser ces évènements et aussi à nos généreux commanditaires.

Je tiens aussi à remercier mes collègues administrateurs qui m'ont offert une plaque commémorative pour souligner mes 10 années à la présidence du Club de l'Amitié.

Nos prochaines activités spéciales :

- Bingo-jambon le 9 avril;
- Casino le 10 mai et souper AGA le 25 avril 17 h;
- Voyage Crazy Country Western à Québec le 27 avril.

Petit rappel en suivi de l'activité yoga chaise de mars : il y aura possibilité de former un groupe pour la suite. Pour information, communiquer avec Mme Véronique Harvey au 418-675-2601.

Il est toujours possible pour les moins de 50 ans de devenir membre de la FADOQ de Sainte-Rose en se procurant la carte affinité au coût de 12,00 \$ annuellement. Cette carte donne tous les avantages d'un membre régulier, sauf le droit de vote à l'AGA et les rabais de nos commanditaires.



LA PLACE AUX CITOYENS

CPE LA PIROUETTE

PLACES DISPONIBLES AU CPE LA PIROUETTE DE SAINTE-ROSE-DU-NORD – INSCRIPTION POUR SEPTEMBRE 2025

Vous cherchez un milieu de garde chaleureux et stimulant pour votre enfant ? Le CPE La Pirouette de Sainte-Rose-du-Nord offre des places pour les enfants âgés de 18 mois à 5 ans à compter de septembre 2025.

- Un environnement bienveillant et sécuritaire
- Une approche pédagogique basée sur une approche écosystémique
- Un programme favorisant l'autonomie, la créativité et l'exploration
- Des repas équilibrés
- Un espace extérieur pour bouger et découvrir la nature
- Situé à Sainte-Rose-du-Nord, dans l'école primaire, notre CPE est un lieu où chaque enfant peut grandir à son rythme tout en développant ses compétences sociales, motrices, langagières et cognitives.

Réservez dès maintenant votre place pour la rentrée 2025!

Pour plus d'informations ou pour inscrire votre enfant, rendez-vous sur le site de La Place 0-5 ans et sélectionnez notre milieu. Vous pouvez aussi nous contacter au 418-548-3003 poste 101 ou par courriel à accueil@cpelapirouette.ca.

Nous avons hâte d'accueillir votre enfant dans notre belle communauté!



DIVERTISSEMENTS

8				7				3
4	9	7			6	2		
		6					7	
	2			9			4	8
			5	4				
1	6			3			5	
	7					4		
		2	7			8	3	5
6				4				2

1sudoku.com

n° 211960 - Niveau Moyen

4					3	5		
7			2		5			
	5	6				4		
	2		3		4			
	1		6		2		8	
			7		8		3	
		9				1	4	
			8		9			6
		3	4					5

1sudoku.com

n° 320666 - Niveau Difficile

MIEUX TRIER SES DÉCHETS

Le saviez-vous?

Plus de **75%** de nos matières résiduelles ne sont pas des déchets! Elles peuvent être recyclées, valorisées ou réemployées au lieu d'être envoyées à l'enfouissement.

Petit guide du tri

Bac brun

Résidus alimentaires, résidus verts, mouchoirs, essuie-touts, cartons souillés, etc.

Bac bleu

Contenants, emballages et imprimés.

Écocentre

Encombrants, bois, métaux, gypse, réfrigérateurs, huile, peinture, pneus, piles, bonbonnes de propane, aérosols, vaporeuses, etc.



Questions sur le tri des matières résiduelles?

mrc-fjord.qc.ca | 418 673-1705

